

## Créer 10 millions d'emplois en 15 ans

Le grand enjeu économique et social pour les pays du Maghreb – et leurs voisins – consiste à donner du travail à la plus grande génération de jeunes de leur histoire.

Iván Martín

**N**i l'islamisme radical, ni l'émigration massive, ni la pauvreté en expansion, ni l'absence de libertés, ni même le terrorisme. Le grand problème économique et social commun que les trois pays du Maghreb central doivent affronter pendant les deux prochaines décennies est celui de l'explosion de leur population active : comment offrir un emploi et des opportunités économiques aux 20 millions de jeunes qui rejoindront le marché du travail au cours des trois prochains lustres. Tout le reste, voire même la stabilité de toute la région de la Méditerranée occidentale, en dépend. Au même titre, bien entendu, qu'il dépend de la formation et de l'éducation qu'on leur donnera.

L'ampleur de cet enjeu ne repose pas seulement sur l'évolution démographique (table 1) ; elle provient également de l'incapacité structurelle de ces pays à offrir des opportunités d'emploi à leur population, qui découle du modèle de développement appliqué depuis leur indépendance. Cet échec en termes de croissance et de compétitivité est illustré au tableau 3, qui évalue la différence entre les taux de croissance enregistrés dans les années quatre-vingt-dix et ceux qui auraient été nécessaires pour absorber la croissance de la population active. De fait, il faut savoir que les trois pays du Maghreb central font partie des quatre pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, avec la

Palestine, qui présentent les plus forts taux de chômage : plus de 15 % en Tunisie, 19,8 % au Maroc parmi la population urbaine (le faible taux de chômage enregistré en milieu rural fait chuter la moyenne nationale à 12,5 %, mais il est fortement biaisé en raison de problèmes statistiques) et plus de 25 % en Algérie. L'ensemble représente un total de plus de quatre millions de chômeurs dans la région, dont plus de 80 % sont âgés de moins de 30 ans, et les deux tiers n'ont jamais travaillé. Parmi les trois pays, l'Algérie est le seul qui dispose d'un système d'allocation chômage : établi en juillet 1994, ce système octroie des allocations pendant une moyenne de 22 mois aux travailleurs du secteur formel qui ont été licenciés.

Un autre problème est celui de la qualité de l'emploi et des salaires : les salaires réels ont diminué depuis le début des années quatre-vingt-dix, même dans le secteur formel (table 2), mais la précarité de l'emploi s'est accrue, surtout à la suite de l'expansion galopante de l'économie informelle, qui dans certains cas semble servir de succédané aux politiques en matière de travail.

Mais au-delà de l'insuffisance de la demande d'emploi, au cours des années à venir, il va se produire un changement dramatique dû à l'afflux sur le marché du travail de la plus grande génération de jeunes de l'histoire du Maghreb. Les principaux moteurs de cette

**Tableau 1 : Besoins de création d'emploi dans les pays du Maghreb**

	Population totale de plus de 15 ans			Population active			Besoins de création d'emploi		Population occupée actuelle 2000	
	2000	2010	2020	2000	2010	2020	2010	2020		
Maroc	19 608	24 921	10.260	4 320	13 309	15 015	3 049	4 755	9 555	
Algérie	19 681	25 181	30 107		8 154	11 765	12 474	3 611	4 320	5 726
Tunisie	6 494	7 726	9 061		3 215	4 002	4 406	787	1 191	2 504
Maghreb	45 783	57 828	67 721		21 629	29 076	31 895	7 447	10 266	17 335

Données en milliers de personnes.  
Source : élaboration interne à partir du Rapport Femise 2003.

Iván Martín, professeur adjoint d'économie mondiale à l'Université Carlos III de Madrid.

**Tableau 1 : La bosse démographique : plus de jeunes, plus de chômage jusqu'en 2020**

Les pays du Maghreb ont déjà pratiquement conclu la « transition démographique », c'est-à-dire l'ajustement à la baisse du taux de natalité par rapport à la chute du taux de mortalité : de fait, les taux de fertilité se situent légèrement au-dessus du niveau de remplacement à long terme, bien qu'une bonne partie de cet ajustement soit dû à des facteurs « exogènes » qui reflètent plus l'échec des politiques sociales que la réussite des politiques démographiques, comme la propre répercussion du chômage juvénile ou les difficultés d'accès au logement, qui retardent considérablement l'âge moyen du mariage (en Algérie, par exemple, 31,3 ans pour les hommes et 27,6 pour les femmes) et réduisent par conséquent la natalité. En tout état de cause, le problème ne réside plus tant dans les taux de croissance que dans l'extrême jeunesse de la population (32 % des 70 millions d'habitants du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie ont moins de 15 ans). Ce qui fait qu'au cours des 15 prochaines années (jusqu'en 2020), l'incorporation de ces jeunes sur le marché du travail va provoquer une rapide augmentation de la population en âge de travailler, ce que se connaît sous le nom de « bosse démographique » (en raison de la forme du graphique qui présente ce phénomène).

Selon le réseau Femise qui prend pour référence le scénario démographique le plus favorable, cette bosse signifie simplement que pour que le nombre total actuel de chômeurs – déjà plus de quatre millions entre les trois pays – n'augmente pas au cours des 15 prochaines années, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie devront créer un total de plus de 10 millions d'emplois nets (voir table 1). Dans le cas de l'Algérie, cela signifie pratiquement de doubler la population occupée actuelle (5 726 000 employés), tandis que dans le cas du Maroc et de la Tunisie, il s'agirait de l'augmenter de quasi 50 % (le nombre actuel d'employés est de 9 555 000 et de 2 504 000, respectivement), un résultat que, selon les économistes de la Banque mondiale, « même les économies à haut rendement de l'Asie du sud-est n'ont pas atteint à leur moment de plus forte croissance de l'emploi ».

Mais, si l'on fait abstraction du fait que les chiffres du Femise sont relativement optimistes – la BM et le PNUD offrent des prévisions plus inquiétantes –, il faut savoir que les chiffres de la table ont été calculés en partant de l'hypothèse que les taux d'activité (c'est-à-dire la proportion de la population en âge de travailler qui cherche effectivement du travail, ou travaille) vont rester constants au cours des 15 prochaines années.

Or, il existe deux phénomènes qui contribueront à

augmenter la pression sur le marché du travail :

– **L'exode rural.** L'émigration du milieu rural vers les villes – qui dans les pays du Maghreb n'a pas encore atteint son apogée – entraînera une augmentation du taux d'activité. Le pourcentage de population rurale est encore très élevé dans les trois pays : 44,5 % au Maroc, 42,9 % en Algérie et 34,5 % en Tunisie, et l'expulsion d'une part importante de cette population rurale sera la conséquence inévitable du processus de modernisation agricole nécessaire pour accroître la productivité dans ce secteur et le rendre plus compétitif : à l'heure actuelle, la contribution du secteur agricole à la production nationale est, dans tous les pays, comprise entre la moitié et un tiers de ce qui correspondrait à la part de population active qui y travaille (au Maroc, il représente 14 % de la valeur ajoutée brute nationale, mais il absorbe 44 % de l'emploi ; en Tunisie, il apporte 12 % de la production et occupe 22 % de l'emploi ; en Algérie, il représente 8 % de la population nationale, et 12 % de l'emploi).

– **L'incorporation de la femme sur le marché du travail.** Les taux d'activité des femmes sont encore très faibles (31,2 % des femmes âgées de 15 à 65 ans en Algérie, 43,8 % au Maroc et 39,6 % en Tunisie, y compris les chômeuses). A moins que l'on prétende continuer à exclure la moitié de la population de l'émancipation économique et bloquer le processus de changement des rôles sociaux – chose de plus en plus difficile dans le contexte d'augmentation généralisée des niveaux de formation des femmes –, cela supposerait l'arrivée sur le marché du travail d'un contingent supplémentaire de population. A des fins exclusivement illustratives, si le taux de participation des femmes sur le marché du travail augmentait de cinq points pourcentuels, le nombre de postes de travail nécessaires dans les pays du Maghreb augmenterait d'un peu plus de 10 millions, à plus de 12 millions. Dans le cas du Maroc et de la Tunisie, ces cinq points correspondent dans les grandes lignes à l'augmentation du taux d'activité féminine prévu par l'Organisation internationale du travail au cours des 15 prochaines années, mais dans le cas de l'Algérie, l'OIT prévoit une augmentation de plus de 20 %, qui exigerait la création de plus de 3,5 millions d'emplois supplémentaires par rapport aux besoins indiqués dans la table 1.

Et il ne s'agit pas, comme dans le cas des prévisions à plus long terme, de simples extrapolations des tendances actuelles. Les jeunes qui s'incorporeront sur le marché du travail au cours des 15 prochaines années sont déjà nés, et leurs perspectives professionnelles dépendront en grande partie de l'éducation qu'ils reçoivent aujourd'hui.

**Table 2 : Salaire minimum mensuel**

	Maroc	Algérie	Tunisie
Date actualisation	Juillet 2003	1/1/2004	1/6/2003
SMIG	1 800 dirhams 164 euros	10 000 dinars 117 euros	200 dinars 133 euros
SMAG	1 550 dirhams 141 euros		165 dinars 110 euros

SMIG : salaire minimum garanti secteur industriel  
SMAG : salaire minimum garanti secteur agricole

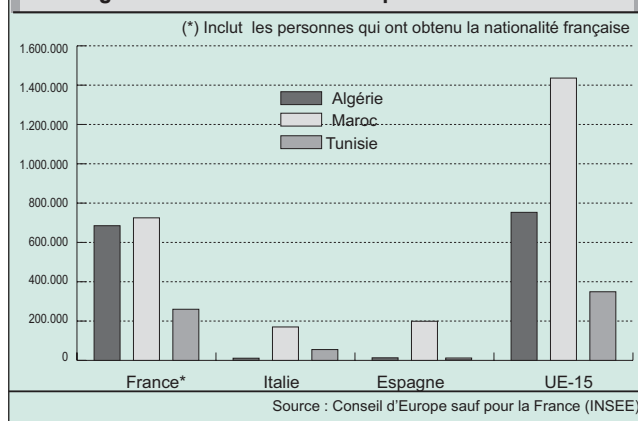
croissance de l'offre de main-d'œuvre sont, d'une part, l'évolution d'une population en plein syndrome de post-transition démographique, et d'autre part, la croissante incorporation de la femme sur le marché du travail (tableau 1).

### Fardeau ou aubaine ?

L'augmentation de la population en soi n'a aucune raison d'être un phénomène négatif pour le développement d'un pays ; au contraire, elle accroît les ressources productives à sa disposition. De fait, le rajeunissement de la structure de la population que provoque la transition démographique signifie, dans toute l'Afrique du Nord et au Proche-Orient, entre 1990 et 2020, que la croissance de la population économiquement active soit supérieure à celle de la population dépendante (en réalité, dans un pourcentage supérieur à celui de n'importe quelle autre région au cours de la même période). Cette différence, qui a même reçu le nom de « aubaine démographique », favorise la croissance par une plus grande accumulation de main-d'œuvre en tant que facteur de production. En outre, la chute des taux de dépendance permet d'augmenter les taux nationaux d'épargne et d'investissement, ainsi que de réduire la dépendance vis-à-vis du financement extérieur. Le problème est que pour que ce potentiel puisse se réaliser, il est nécessaire d'offrir des opportunités d'emploi aux nouvelles cohortes de jeunes. En outre, le fort pourcentage de population de moins de 15 ans oblige l'Etat à faire face à un accroissement des coûts en matière d'éducation, de santé, d'infrastructures sociales, etc. La réalité est qu'en termes historiques, tous les pays, y compris européens, ont eu tendance à « expulser » de considérables flux d'émigration au cours de la dernière phase de leur transition démographique.

### Politiques pour l'emploi

Comment faire face à cet enjeu majeur ? Au cours des 20 dernières années, les deux principaux mécanismes d'absorption de main-d'œuvre ont été le secteur public et l'émigration, de préférence vers les pays européens méditerranéens, où sont légalement en-

**Maghrébins résidents en Europe méditerranéenne**

registrés plus de 2,5 millions de résidents maghrébins et probablement près d'un autre million d'immigrés non déclarés (graphique).

Quant à l'emploi public dans les pays du Maghreb, son poids est moindre que dans d'autres pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, mais même ainsi, il représente entre 15 % (au Maroc) et 30 % (en Algérie) de l'emploi total, avec cependant une nette tendance à diminuer dans les trois pays. Tandis qu'en Algérie, près de quatre postes de travail sur 10 créés au cours des années quatre-vingt-dix appartenaient au secteur public, le Maroc est le seul pays dans lequel l'emploi public a chuté, aussi bien en termes absolus que relatifs, ce qui explique vraisemblablement en grande partie le fort taux de chômage parmi les diplômés universitaires (38 %) – un chiffre fort décourageant dans un pays souffrant un tel déficit d'éducation et de formation de main-d'œuvre, et à l'origine de fortes tensions sociales.

Dans la mesure où il est peu probable que l'emploi public continue à absorber de la main-d'œuvre au cours des deux prochaines décennies, les alternatives (mis à part l'émigration, comme le signale l'article d'Ibrahim Awad dans ce numéro) passent par la stimulation de la création d'emploi dans le secteur privé. Pour y parvenir, il y a deux voies principales : augmenter le taux de croissance global de l'économie ou l'intensité en main-d'œuvre de cette croissance (c'est-à-dire, l'augmentation de l'emploi qui s'accompagne d'un accroissement d'un pourcentage du taux de croissance, ce que les économistes désignent sous le terme de « élasticité » de l'emploi par rapport à la croissance).

Le problème est que l'expansion de la production agricole, l'un des secteurs de plus fort potentiel de création d'emploi dans les pays de la région, est bloquée par les quotas à l'importation et les autres mesures protectionnistes imposées par les pays européens (qui ont exclu l'agriculture de la zone de libre-échange euroméditerranéennes). Une autre alternative est l'investissement en programmes de travaux publics, qui mis à part le fait de

Tableau 2 : De rapport en rapport

L'année dernière a montré une prolifération de rapports et d'études sur les perspectives économiques et sociales du monde arabe, dans lesquels le problème de l'emploi occupe toujours une place privilégiée. Néanmoins, on observe toujours la rareté et le manque de fiabilité des statistiques sur l'emploi et des indicateurs sociaux dans les pays du Maghreb, qui font que les chiffres sur lesquels reposent les estimations restent purement approximatifs. Les principaux diagnostics élaborés au cours des deux dernières années sont les suivants :

■ **Arab Human Development Report, du Programme des Nations unies pour le développement.**

<http://www.undp.org/rbas/ahdr/english2002.html>.

Il est devenu la véritable Bible de l'analyse des pays arabes. Le premier rapport publié en juin 2002 dressait une analyse économique, politique et sociale de ces pays, identifiant l'emploi comme l'un des principaux enjeux à affronter. Sa proposition consiste à attaquer les « trois déficits » dont souffre, à son avis, la région : connaissances et éducation, libertés et bon gouvernement, et participation de la femme à la vie économique et sociale. Entre 2003 et 2005, un rapport complet est publié sur chacune de ces questions (celui de 2003, consacré à la construction d'une « société de la connaissance », peut être consulté sur : <http://www.undp.org/rbas/ahdr/english2002.html>).

■ **Unlocking the Employment Potential in the Middle East and North Africa: Toward A New Social Contract**

(Débloquer le potentiel de l'emploi au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : vers un nouveau contrat social), de la Banque mondiale. En anglais et résumé en arabe. Il peut être consulté sur : [http://lnweb18.worldbank.org/mna/mena.nsf/Attachments/EmploymentOverview/\\$File/Employment-overview.pdf](http://lnweb18.worldbank.org/mna/mena.nsf/Attachments/EmploymentOverview/$File/Employment-overview.pdf)

La Banque mondiale a élaboré l'étude la plus complète sur la situation et les perspectives de l'emploi dans la région. Le nouveau contrat social proposé par la BM consiste en un ensemble de politiques de développement favorisant trois grandes « transitions » : d'un modèle de développement fondé sur le secteur public à un autre reposant sur le secteur privé, une pleine intégration dans l'économie mondiale par l'accélération de la libéralisation externe, et une plus grande diversification des économies excessivement dépendantes du secteur du pétrole. Ce rapport n'aborde pas la question clef de savoir comment récupérer le manque de compétitivité et d'avantage comparatif dont souffrent ces pays – sauf précisément

dans le secteur pétrolier – qu'y est constatée, dans un environnement global de plus en plus compétitif, qui remet en question la soutenabilité de sa balance extérieure, le captage d'investissements étrangers, le développement du secteur privé et en dernier recours, la propre viabilité économique de ces pays.

■ **Rapport Femise 2003 sur le Partenariat Euroméditerranéen,** Femise. Institut de la Méditerranée, coordonné par Heba Handoussa et Jean-Louis Reiffers. En anglais et en français.

[http://www.femise.net/PDF/Femise\\_A2003fr.pdf](http://www.femise.net/PDF/Femise_A2003fr.pdf)

Avec le temps, les rapports annuels du Forum euro-méditerranéen d'instituts économiques (Femise) sont devenus la principale source d'information sur les aspects économiques du Partenariat euro-méditerranéen, et en particulier sur le commerce, l'investissement, l'évolution macroéconomique et les réformes économiques. Celui de 2003 consacre son premier chapitre au « nécessité impérieuse de couvrir les besoins en emplois ». Il souligne la croissance économique et la stabilisation macroéconomique comme des recettes utiles à cet égard.

■ Parmi les rapports sur la population et l'emploi au Maghreb disponibles sur Internet – en anglais ou en français – on peut remarquer les suivants :

– Jennifer Keller et Mustapha Nabli (2002) : *The macroeconomics of labour market outputs in MENA over the 1990*, Banque mondiale.

<http://www.worldbank.org/mdf/mdf4/papers/keller-nabli.pdf>

– Eurostat (2002) : *Population active et marchés de travail dans les pays euroméditerranéens*, Statistiques en bref 24/002.

[http://europa.eu.int/comm/eurostat/Public/datashop/print-catalogue/FR?catalogue=Eurostat&collection=02-Statistics%20in%20Focus&product=KS-NK-02-024-\\_-N-FR](http://europa.eu.int/comm/eurostat/Public/datashop/print-catalogue/FR?catalogue=Eurostat&collection=02-Statistics%20in%20Focus&product=KS-NK-02-024-_-N-FR)

– *L'impact de la transition démographique sur la croissance et l'emploi au Maroc*, Document de travail n° 95, Ministère des finances et de la privatisation du Maroc, décembre 2003, Bouameur Ragy et Abdelhak Azeroual.

[http://www.finances.gov.ma/dpeg/publications/en\\_catalogue/doctravail/doc\\_texte\\_integral/dt95.pdf](http://www.finances.gov.ma/dpeg/publications/en_catalogue/doctravail/doc_texte_integral/dt95.pdf)

– Economic Research Forum (2003): "Labor Markets and Human Resource Development", Chapitre sur l'emploi du Rapport biennuel *Economic Trends in the MENA Region 2002* sur les tendances économiques dans la région: [http://www.erf.org.eg/Indicators\\_02/Chap5.pdf](http://www.erf.org.eg/Indicators_02/Chap5.pdf)

créer des emplois, constituent un bon moyen pour créer les infrastructures sociales – par exemple en matière de logement ou de systèmes d'approvisionnement d'eau – que la croissance démographique et l'urbanisation exigent, ainsi que les infrastructures productives (communications et transport, principalement) indispensables à la captation d'investissement étranger et à l'amélioration de la compétitivité des entreprises nationales. Dans ce cas, le problème est la faible capacité d'investissement de l'État, qui se voit en outre fragilisée par l'hémorragie du service de la dette extérieure.

Une troisième voie consiste à intégrer l'industrie manufacturière des pays maghrébins dans les chaînes de production industrielle européennes afin de se focaliser sur des procédés de production plus intensifs en main-d'œuvre (comme ce fut le cas, dans une moindre mesure, dans le secteur textile ou actuellement dans l'industrie des composants électriques et la filière métal-mécanique). Mais à cet égard, la faible compétitivité locale et le durcissement de l'environnement compétitif international à la suite du démantèlement de l'Accord multifibres qui garantissait l'accès préférentiel des textiles maghrébins aux marchés européens (25 % des exportations totales au Maroc et 45 % en Tunisie), bénéficiera surtout aux pays de l'Asie du sud-est, et l'entrée sur le marché unique européen des nouveaux États membres n'appellent pas à l'optimisme. De fait, à partir de 2004 en Tunisie et 2008 au Maroc, l'application de la dernière phase des zones de libre-échange euroméditerranéennes, avec la pleine libéralisation des importations de produits industriels européens, court le risque d'avoir un impact fortement négatif sur l'emploi industriel dans ces pays, bien qu'il n'existe curieusement aucune étude fiable sur son ampleur (on est parvenu à envisager la disparition d'entre un à deux tiers des petites entreprises industrielles locales). De fait, dans son Rapport sur l'investissement mondial 2003, l'ONUDEC classe significativement les trois pays du Maghreb, indistinctement, parmi les « pays à faible potentiel d'investissement étranger direct ». Or, la promotion de ces investissements est un facteur clef des possibilités de développement et de création d'emploi dans les pays maghrébins et, par là même, une considération stratégique de tout premier ordre pour les pays européens méditerranéens.

En tout état de cause, il semble clair qu'au cours des prochaines années, il sera indispensable de tenir compte, dans la prise de décisions en matière d'investissement et de dépenses publiques, de son impact sur l'emploi. Ou, comme l'a récemment déclaré la Commission sur la dimension sociale de la mondialisation établie par l'Organisation internationale du travail dans son rapport du mois de mars 2004 (<http://www.ilo.org/public/english/wcsdg/>), « il serait judicieux que les pays se fixent des objectifs d'emploi en tant que partie intégrante du processus bud-

gétaire, et qu'ils fassent de l'analyse de l'impact sur l'emploi un critère explicite de la prise de décisions en matière de politique macroéconomique ».

### Dupliquer les taux de croissance

**C**ependant, même une augmentation significative de l'intensité en emploi de la croissance exigera l'atteinte de taux de croissance très élevés pour faire face aux prévisions d'augmentation de la population active (tableau 1). Même si l'on parvenait à ce que l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance augmente jusqu'à 0,7 (c'est-à-dire que chaque augmentation du taux de croissance de 1 % s'accompagne d'un accroissement de l'emploi total de 0,7 %), les pays du Maghreb auraient besoin de dupliquer les taux de croissance enregistrés au cours des années quatre-vingt-dix pour pouvoir absorber l'augmentation de la population active prévue pendant les 15 prochaines années, uniquement due à l'évolution démographique (c'est-à-dire sans tenir compte de la plus forte incorporation des femmes sur le marché du travail, ni de l'exode rural) ; même s'ils y parvenaient, le nombre total de chômeurs dans les trois pays du Maghreb augmenterait de plus de deux millions de personnes au cours des 15 prochaines années, pour passer des quatre millions actuels à plus de six millions (table 3).

Ainsi, relever le défi de l'emploi dans les pays du Maghreb exige indubitablement l'application de politiques favorisant la croissance. De fait, le développement d'un modèle de croissance économique accélérée intensive en main-d'œuvre semble être la seule politique susceptible d'apporter une solution simultanée à tous les grands enjeux économiques et sociaux des pays du Maghreb pour les années à venir, y compris ceux envisagés pour les pays européens.

Or, cette considérable augmentation du taux de croissance ne peut être atteinte que par des augmentations substantielles de l'investissement public et/ou privé, interne et/ou étranger.

Cependant, l'investissement public est structurellement freiné, dans un avenir immédiat, par la perte

**Table 3 : Besoins de croissance économique pour absorber l'augmentation de la population active du Maghreb**

	Taux moyen de croissance population active (i)	Taux moyen de croissance PIB cohérent avec (i)	Taux moyen de croissance PIB observé (1990-99)
Algérie	3,8%	5,4%	1,5%
Maroc	2,5%	3,6%	2,2%
Tunisie	2,9%	4,1%	1,8%

Source : Keller et Nabli (2002, p. 6)

en recettes douanières due à la création de zones de libre-échange avec l'Union européenne (au Maroc, par exemple, la perte en recettes douanières fut déjà de 225 millions d'euros en 2003, et augmentera jusqu'en 2012, date à laquelle elle s'élèvera à 650 millions d'euros annuels, contre les 145 millions d'euros annuels reçus des fonds MEDA de l'UE) et par l'absorption d'une part très importante des dépenses publiques par les salaires des fonctionnaires (43,4 % au Maroc) et le service de la dette extérieure. En outre, le taux d'épargne interne tend à être très faible dans des pays avec une population aussi jeune.

### Modèle des relations avec l'UE

**E**n ce sens, les enjeux présentés par les perspectives d'emploi dans la région n'exigent pas seulement une profonde restructuration du modèle de développement de ces pays – un nouveau « contrat social », selon les termes utilisés par la Banque mondiale (tableau 2) – mais encore une restructuration du modèle actuel des relations économiques entre les pays européens et ceux du Maghreb, qui sont actuellement des relations « classiques » Nord-Sud, en

outre difficilement soutenables d'un point de vue macroéconomique et social. Ainsi, les pays européens du nord de la Méditerranée non seulement partageront avec les pays du Maghreb les conséquences économiques et sociales des politiques mises en œuvre pour répondre au défi de l'emploi, mais encore possèdent une responsabilité partagée pour y faire face dès à présent. Pour cela, il n'est pas exagéré d'affirmer que pour les pays européens du nord de la Méditerranée, la croissance économique en général, et plus concrètement l'investissement au Maghreb, est un bien public, c'est-à-dire une activité économique dont les bénéfices sont bien supérieurs à ceux qu'indique le simple taux de rentabilité de l'investissement, puisqu'elle possède de fortes externalités positives dans la mesure où elle contribue à la création d'emplois et à la croissance de ces pays, et donc à leur stabilité. Cela constitue un bon argument pour investir en ressources, pour favoriser une plus forte présence des entreprises européennes dans les pays maghrébins et pour intensifier les relations économiques mutuelles. Il est probable qu'il s'agisse de la question la plus importante pour la sécurité et la prospérité commune dans la Méditerranée occidentale. ■

